

la lettre du maire



**Chères
Trilportaises,
chers Trilportais,**
Le déploiement
de la vaccination
marque une
nouvelle étape

dans la crise sanitaire. C'est la perspective d'une reprise de vie plus normale qui se profile. Je voulais saluer le rôle de tous celles et ceux qui au quotidien contribuent à ce combat pour la vie : médecins, pharmaciens, CCAS, bénévoles du Centre de vaccination intercommunal. Chacun constitue un des maillons d'une chaîne de solidarité qui a démontré le potentiel de nos territoires.

Malgré ce contexte contraint, la ville avance : sécurité, travaux (écoles, rue de Montceaux ...), numérique. Nous déploierons dans les prochains jours de nouveaux outils destinés à vous simplifier la vie dont la vocation n'est pas de remplacer la relation humaine, essentielle. Trilport est lauréat d'un appel à projet qui nous permet d'accueillir un Conseiller Numérique dont la mission est d'accompagner toutes et ceux en délicatesse avec l'informatique.

La vie sociale reprend enfin le dessus, nous nous en félicitons et préparons de nouvelles animations, afin de retrouver au plus vite ce lien social qui nous manque tant.

Bien à vous,

Jean-Michel Morer

Maire de Trilport



Vaccination : tous mobilisés

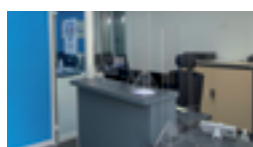
ACTU. Que ce soit à proximité, au cabinet médical et dans les deux pharmacies de Trilport, au centre de vaccination intercommunal du Colisée, la vaccination bat son plein afin d'accélérer la lutte contre la pandémie de la covid-19.

A l'échelle intercommunale

Moins d'un an après le premier confinement, partout en France des locaux municipaux et intercommunaux se sont transformés en centre de vaccination afin de pouvoir vacciner au plus vite le maximum de personnes. Il a fallu compter avec les délais nécessaires et vacciner en priorité les

plus fragiles (personnes âgées notamment) ou exposés.

Les contraintes de logistiques liées notamment à la conservation du PFIZER ont amené les élus et l'ARS à privilégier sur l'agglomération du Pays de Meaux, un centre unique de vaccination : le Colisée à Meaux. C'est plus de 1000 personnes qui s'y font vacciner chaque jour. .../...



**Police
municipale :
nouveaux locaux**



**DOSSIER :
Gestion relation
citoyen**



**Paques : retour
sur la chasse au
œufs**

Il faut souligner le rôle éminent et essentiel des professionnels de santé de Trilport (docteurs, pharmaciens, infirmières) tant au niveau des campagnes de dépistage que de vaccination, une fois de nouveaux vaccins déployés. Une action moins spectaculaire mais quotidienne et continue qui a permis à de nombreux Trilportais d'être également vaccinés.

À Trilport

La Ville a participé activement à ces campagnes et les services municipaux se sont mobilisés au plus près des personnes afin de leur permettre de se faire vacciner dans les meilleurs délais. Le CCCAS a facilité les prises de rendez-vous et également si besoin le convoyage, notamment des seniors de plus de 75 ans ne pouvant se déplacer. Dans ce cadre, des navettes ont été mises en place pour pouvoir les conduire. Le véhicule utilisé pour amener les seniors effectuer

leurs courses les mardis matin au supermarché local a été réquisitionné. Le véhicule est venu prendre les personnes devant leur porte avant de les conduire au centre de vaccination local à Meaux. Nos seniors ont été accompagnés pour les différentes formalités : enregistrement de leur présence, vaccination, délai d'observation et retour ...

Une mobilisation en soutien aux personnes fragilisées qui a été très appréciée et qui sera renouvelée autant de fois que nécessaire.

D'autres acteurs de la vaccination

Il est important de souligner le rôle et l'action de nos médecins généralistes et pharmaciens. Il est possible de se faire vacciner directement à Trilport en prenant préalablement un rendez-vous. Depuis le 26 mars, 196 personnes se sont rendues dans les pharmacies pour se faire vacciner.

> SE FAIRE VACCINER

Prendre rendez-vous

auprès du centre de vaccination le plus proche ou vers vos interlocuteurs habituels comme votre médecin traitant ou votre pharmacien.

Le jour du rendez-vous,

munissez-vous d'une pièce d'identité, de votre carte vitale et d'une prescription médicale si besoin.

Prise de rendez-vous pour le vaccin :

Vaccination COVID-19, au Colisée de Meaux

Uniquement sur rdv au :
01 60 09 98 84, du lundi au vendredi de 13h à 18h
Colisée de Meaux,
73 avenue Henri Dunant -
77100 Meaux

Pharmacie Rosset

56, avenue de Verdun
77470 Trilport
Téléphone : 01 64 35 02 13

Pharmacie de l'Eglise

3, rue du Maréchal Joffre,
77470 Trilport
Tél. : 01 64 33 28 74

Cabinet médical

46, rue du Maréchal Joffre,
77470 Trilport
Tél : 01 64 33 28 41



La vaccination au Colisée, à Meaux

SITES UTILES

Institutionnel : <https://www.maiia.com>

Autres : <https://covidtracker.fr>

et également <https://vitemadose.covidtracker.fr>

Une nouvelle étape pour la police municipale !

ACCUEIL. La municipalité agit au quotidien pour renforcer la sécurité et la tranquillité publique dans la ville et y consacre de plus en plus de moyens. Depuis début avril, la Police Municipale accueille les Trilportais dans des locaux flambants neufs.

Nouveaux locaux

En 2019, la ville a acquis un bâtiment situé au 1, rue d'Armentières afin d'y implanter le nouveau poste de Police municipale permettant d'accompagner le développement de ce service. L'ancien local, situé rue du Général de Gaulle juste face à la Mairie, devenant trop exigü. Après plus de six mois de travaux, les policiers ont investi leurs nouveaux locaux.

Depuis début avril, les administrés sont reçus dans des conditions d'accueil beaucoup plus agréables et dans un local totalement adapté à cet usage. Autre nouveauté, le service a été renforcé avec l'arrivée d'un agent territorial affecté à l'accueil des usagers et au suivi administratifs des missions du service afin de permettre aux policiers municipaux d'avoir plus



Extérieur des nouveaux locaux de la police municipale, 1 rue d'Armentières

de temps à accorder à leurs missions de terrain. Les Trilportais sont reçus ou peuvent contacter le poste de Police Municipale de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h durant la semaine.

Ce déménagement permet désormais au service d'accueillir de nouveaux agents, des recrutements sont en cours. La volonté des élus est bien de développer le service de la Police municipale en lui donnant des moyens supplémentaires afin de renforcer sa présence auprès des trilportais.

Nouvelles caméras

Autre axe de travail, l'amélioration de la vidéo protection. Si Trilport compte déjà 32 caméras, les élus désirent accompagner le développement urbain de la commune et renforcer la sécurisation des équipements municipaux et de l'espace public. Dans ce cadre ils ont lancé une étude diagnostic afin d'envisager l'implantations de nouvelles caméras, et de planifier très en amont les travaux de génie civil liés. Pour réussir au mieux ce déploiement, la municipalité se fait assister d'un bureau d'études spécialisé en ce domaine (AMO : Aide à la Maîtrise d'Ouvrage) qui sera complété d'une concertation avec la Police Nationale,



Accueil de la police municipale

afin de disposer des solutions techniques les plus adaptés au contexte local et à ses besoins et permettant à la ville d'être en capacité de réaliser les dossiers de subventions en direction de l'Etat.

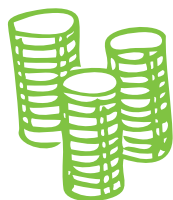
> CONTACT

Police municipale

1, rue d'Armentières
Tél. 01 60 01 57 40

Accueil du public :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h. Le samedi une fois sur deux de 9h à 12h



BUDGET

- Achat du bien :
177 500€
- Travaux :
199 360€



Citoyenneté : pour créer de nouveaux liens entre nous !

E-SERVICES. Démarches citoyennes, la ville innove ... Afin de vous permettre, à distance et à n'importe quel moment, d'effectuer des démarches et demandes spécifiques, d'obtenir des renseignements, de questionner services et élus, la Ville déploie un nouvel outil numérique, qui vous proposera au fil des semaines de nouveaux services.

Gérer la « relation citoyen »

Depuis le 15 juin, une nouvelle plateforme numérique a été mise en place à partir du site internet de la Ville pour une meilleure orientation et un meilleur suivi des requêtes des Trilportais. Si son nom est un peu techno « Gestion de la Relation Citoyen », son objectif est simple : vous proposer plus de service, accessible à tout moment et à distance.

L'administration française évolue et se numérise. Depuis 2015, chaque usager a la possibilité de saisir les services de l'Etat par voie électronique, les collectivités se sont dotées de messagerie afin de pouvoir être à distance par les citoyens et de permettre à ces derniers d'effectuer leurs démarches à distance. La nouvelle plateforme déployée permettra de proposer de nouveaux services dématérialisés aux Trilportais.

Gestion Relation Citoyen (ou GRC) ? Kesako ?

La GRC est un outil numérique qui vise à simplifier et renforcer la relation entre chaque citoyen et les services de la mairie. Beaucoup d'habitants ne peuvent se rendre aux heures d'ouverture de la Mairie du fait de leur travail ou d'obligations personnelles ; ils pourront désormais effectuer leurs demandes à distance, et cela à n'importe quelle heure depuis leur espace personnel. Ils pourront retrouver les échanges avec les services et déposer des pièces justificatives ou des alertes et signalements. Cette plateforme permet une grande autonomie dans les démarches effectuées (indicateurs de traitement, état d'avancement...).

La GRC ne remplace pas l'accueil humain

Si ce nouvel outil apporte une transparence et une traçabilité utiles, il ne rem-

place surtout pas l'accueil physique. Il complète le panel des services proposés aux habitants mais en aucun cas, il n'est destiné à remplacer la présence humaine, essentielle dans la relation mairie/usagers.

Par ailleurs, la solution choisie par la ville propose une dimension collaborative, et donne la possibilité aux habitants d'effectuer des signalements.

Comment fonctionne ce nouveau portail ?

Après s'être identifié sur la plateforme, le citoyen accède à un portail, qui rassemble l'ensemble des services qu'il peut contacter. Il pourra ensuite accéder aux applications métiers déjà utilisées par les Trilportais (notamment le portail famille).

Par ailleurs, il est possible de suivre tout le déroulement d'une demande et de savoir à quelle étape l'on se trouve dans le processus de la démarche.



Tous les services auxquels vous pouvez accéder grâce au portail GRC



à RETENIR

Cette plateforme se veut avant tout d'être **collaborative, accessible, et d'apporter plus d'efficacité et de transparence** afin de faciliter la relation entre les services de la Mairie et les citoyens. La solution choisie permettra progressivement d'intégrer des innovations administratives permettant une identification facilitée et sécurisée (« France Connect »), la simplification des démarches et des pièces à présenter (« ne le dites qu'une fois ») ou d'autres évolutions sur lesquelles l'Etat travaille.

Cette plate forme répond à la demande de nombreux habitants qui souhaitent bénéficier des avantages liés au numérique, mais **n'a pas pour vocation de remplacer l'accueil individualisé en Mairie qui aux yeux des élus reste irremplaçable.**

C'est d'autant plus vrai, que la ville devrait accueillir prochainement un « Conseiller Numérique » dont une des missions sera d'**accompagner si besoin les usagers dans leurs démarches numériques.**



Des œufs, des lapins et du chocolat !

FESTIF. En cette année un peu particulière, les enfants des écoles maternelles et élémentaires ont pu tout de même faire la traditionnelle chasse aux œufs.

Cette animation, organisée par la Ville et en collaboration avec les équipes enseignantes, s'est déroulée sur le temps scolaire dans le parc de la Villa Bia ou dans la cour d'école et bien sûr en respectant les consignes sanitaires..

Petits et grands ont pu fouiller chaque recoin pour repartir avec le Graal du jour ... du chocolat !

Pour ceux qui n'ont pas pu s'y rendre avec leur classe à la chasse aux œufs, leurs chocolats leur ont été remis un peu plus tard.



Chasse aux œufs dans le parc de la Villa Bia, sans pluie !

> Tribune de l'opposition

La somme de 20 300€ TTC a été facturée pour la concertation faite par un cabinet suite aux travaux de la rue de Montceaux. Pourquoi cette concertation n'a-t-elle pas été confiée aux élus de la Majorité Municipale ayant une délégation ? Alors que l'une des missions prioritaires d'un élu est d'aller à la rencontre des Trilportais(es) pour échanger et informer sur ce qu'ils souhaitent pour leur cadre de vie. C'est la démocratie participative ! Pourquoi une in-

formation a été faite à demi-mot concernant la renégociation des emprunts ? Alors que cette renégociation allongera la durée de l'emprunt donc de la dette sur les générations futures. Les trilportais(es) ont le droit de savoir et de comprendre ! Monsieur Le Maire, il est urgent de mettre en application au moins l'une de vos promesses durant la campagne électorale : « la communication » !

L'équipe « TRILPORT, cap vers l'avenir »

en BREF



Elections régionales et départementales

Les prochaines élections se dérouleront pour le premier tour le **dimanche 20 juin** et pour le second tour le **dimanche 27 juin**.

Appel aux scrutateurs !

La commune recherche des citoyens volontaires et bénévoles, appelés « scrutateurs », inscrits sur les listes électorales pour participer aux dépouillements dans les bureaux de vote lors des élections politiques. Si vous êtes intéressés, contactez la Mairie au : 01 60 09 79 30 ou par mail à : etat.civil@trilport.fr



Collecte des encombrants

Depuis le 1^{er} avril 2021, la prise des rendez-vous pour la collecte des encombrants se fait sur le lien suivant : https://www.pays.meaux.fr/apps/jour_collecte/adresse.php

Bien Vivre ensemble

Rappel des arrêtés préfectoraux

- Il est interdit de faire des feux dans votre jardin (végétaux, papiers...).
- Les haies doivent être taillées à la hauteur réglementaire.
- Utilisation d'engins bruyants autorisée uniquement :
 - Du lundi au vendredi de 08h à 12h et de 14h à 20h,
 - Les samedis de 09h à 12h et de 14h à 19h.
 - Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Gestion des Déchets

Ordures ménagères :

- lundi et jeudi

Collective sélective (bacs bleus) :

- lundi

Rappel : Les poubelles sont interdites sur les trottoirs en dehors des jours de collectes.

Extra-ménagers : sur rendez-vous. La prise des rendez-vous pour la collecte des encombrants se fait sur le lien suivant : https://www.pays.meaux.fr/apps/jour_collecte/adresse.php

Pour les objets non collectés, se rendre au service de déchèterie dans la zone industrielle. Tél. : 01 60 24 75 70



Horaires d'accueil des services de la mairie

Urbanisme et services techniques

Accueil public :

Tél. : 01 60 09 79 30

- Lundi/mardi de 15h à 17h30
 - Mercredi/jeudi/vendredi de 9h à 12h
 - Samedi : de 10h à 12h sur rendez-vous, permanence élu.
- Le service urbanisme reçoit en dehors de ces plages horaires sur rendez-vous.

État Civil/Élections

Accueil du public :

- Lundi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h
- Mardi de 14h à 17h
- Jeudi, vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
- Samedi de 9h à 12h.

Jeunesse/Scolaire

Accueil du public :

Tél. : 01 60 09 79 30

- Lundi et mardi de 15h à 17h30
- Mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h

Accueil du public CCAS

Tél. : 01 60 25 26 79

Sur rendez-vous les lundis de 9h à 12h, les mardis de 14h à 18h, les mercredis de 9h à 12h et les jeudis de 14h à 16h30

Police municipale

1, rue d'Armentières

Tél. : 01 60 01 57 40

Accueil du public : du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et 14h à 18h. le samedi de 9h à 12h



Pharmacies

Pharmacie Rosset

56, avenue de Verdun, 77470 Trilport,
Tél. : 01 64 35 02 13

Pharmacie de l'Église

3, rue du Maréchal Joffre, 77470 Trilport,
Tél. : 01 64 33 28 74

CABINET MÉDICAL

Médecins généralistes, masseurs kinésithérapeutes, infirmières, pédicures - podologues

46, rue Maréchal Joffre, 77470 Trilport, Tél. : 01 64 33 28 41



en BREF

Avis d'enquête publique

Projet de révision allégée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme

L'objectif de la procédure porte sur la réduction de la liste des bâtiments remarquables. L'enquête publique se déroulera du jeudi 27 mai 2021 au mercredi 30 juin 2021 inclus en mairie de Trilport (siège de l'enquête publique). Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations écrites ou orales :

Le samedi 29 mai 2021 de 9h à 12h - Le samedi 12 juin 2021 de 9h à 12h - Le mercredi 30 juin 2021 de 14h à 17h

Avis de mise à disposition au public

Projet de modification simplifiée n° 2 du Plan Local d'Urbanisme
La mise à disposition au public se déroulera du mardi 25 mai 2021 au lundi 28 juin 2021 inclus en Mairie de Trilport.



concours balcons et jardins fleuris

Les beaux jours arrivent ! Si vous souhaitez participer, inscrivez-vous par mail à :

service.evenementiel@trilport.fr.

Horaires d'accueil de la mairie

Lundi : de 8h30 à 12h et de 14h à 18h - Mardi : de 14h à 18h - Mercredi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 18h - Samedi : de 9h à 12h

Pour nous contacter : 01 60 09 79 30 - contact@trilport.fr

Retrouvez-nous sur :



La Lettre du maire de Trilport Juin 2021



Responsable de la publication : Jean-Michel Morer
Réalisation : aldorande-communication
Impression : Passion Graphic - Roissy-en-Brie - Papier recyclé 100%. Encres végétales.

